



QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR AIDER ?

Pour protéger les eaux de pêche et en assurer la pérennité pour les générations à venir, les pêcheurs commerciaux et tous les autres navigateurs doivent gérer convenablement TOUS les déchets à bord de leur embarcation et dans leurs ports de pêche.

LES CHOSES À FAIRE...

- ~ Communiquez avec le coordinateur régional de la gestion des déchets de votre municipalité pour obtenir des renseignements et de l'aide quant aux possibilités de gestion des déchets qui existent chez vous.
- ~ Prévoyez des installations pratiques de collecte des déchets sur votre bateau, emballez vos déchets et rapportez-les sur la terre ferme.
- ~ Assurez le bon fonctionnement de votre moteur pour éviter les fuites d'huile, de carburant, de solvants et d'autres produits avant de déverser l'eau de cale à la mer.
- ~ Efforcez-vous de recycler, de réutiliser et de composter vos déchets, notamment les cordages, les filets, les casiers et les boîtes de carton.
- ~ Prêtez attention à l'emballage! Si vous le pouvez, achetez des produits dont l'emballage est moins important.
- ~ Si possible, retirez l'appât des boîtes de carton et placez-le dans des contenants remplis de glace avant de quitter le port.
- ~ Aidez le groupe de gestion de votre port à mettre en place des installations qui permettent d'éliminer correctement les déchets sur la terre ferme.
- ~ Respectez le plan de gestion environnementale de votre port.
- ~ Faites participer tous les membres de votre famille à la campagne de nettoyage des plages de votre collectivité.

LES CHOSES À ÉVITER ...

- ~ Évitez de jeter vos déchets à la mer, notamment les engins de pêche devenus inutiles, comme les lignes, les filets et les casiers.
- ~ Évitez de jeter vos déchets n'importe où sur la terre ferme.

**VOUS POUVEZ FAIRE QUELQUE CHOSE
CONTRIBUEZ À PRÉSERVER
NOTRE ENVIRONNEMENT**



Pour plus d'information :

Information du programme Ménage ton rivage sur les débris marins :
<http://www.glf.dfo-mpo.gc.ca/os/beach-rivage/debris-f.php>

Programme d'action national du Canada pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres :
<http://www.npa-pan.ca/fr/index.cfm>

Prévention de la pollution maritime dans la région de l'Atlantique :
<http://www.marinepollution.gc.ca>

Publié par Pêches et Océans Canada
Régions des Maritimes et du Golfe

DFO/2007-1352

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2007

No de cat. : Fs104-12/2007F
ISBN 978-0-662-07475-5

Also available in English.

Photo de couverture par Russel Daigle, Photographe



Imprimé sur papier recyclé



LA GESTION DES DÉCHETS ISSUS DE LA PÊCHE COMMERCIALE et LA PROTECTION DE VOS EAUX DE PÊCHE





CONTEXTE

Il y a bien longtemps que l'océan est utilisé comme un vaste dépotoir où les déchets semblent tout simplement disparaître. Mais de nombreux déchets ne se décomposent pas dans le milieu marin. Par exemple, les articles en plastique et les filets en monofilament se détériorent, mais ils ne disparaîtront jamais.

Il est désormais évident que la capacité de l'océan d'absorber les déchets n'est pas infinie. Les pratiques d'élimination actuelles polluent lourdement les écosystèmes côtiers qui sont essentiels à la pêche commerciale.

TYPES DE DÉCHETS ISSUS DE LA PÊCHE COMMERCIALE

Les déchets les plus courants sont les suivants : filets de pêche; casiers; cordages; bouées en mousse et en plastique; eaux usées non traitées; eau de cale contaminée avec des huiles, du carburant, des solvants et d'autres produits et ordures (déchets solides, dont des emballages d'appât congelé).

EMBALLAGES D'APPÂT CONGELÉ

L'appât congelé est très largement utilisé dans l'industrie de la pêche partout dans le monde, et le plus souvent l'emballage est fait de carton, de doublure de plastique et de courroies en plastique. Selon une enquête officielle menée par la Direction des ports pour petits bateaux du MPO en 2006, un pourcentage élevé des emballages d'appât congelé sont jetés à l'eau (20 %, soit environ 600 000 boîtes par année dans les provinces Maritimes). En outre, un fort pourcentage est également éliminé incorrectement sur la terre ferme.

LE SAVIEZ-VOUS?

On retrouve des boîtes d'appât (y compris les sacs et les attaches en plastique), des verres de styromousse, des sacs à ordures et divers autres déchets dans les zones les plus reculées des côtes canadiennes. Selon une étude d'Environnement Canada portant sur l'île de Sable, l'océan ramène chaque année environ huit tonnes de débris, composés à 92 % d'articles en plastique.

Les campagnes de nettoyage des plages sont importantes, mais leur impact sur l'environnement est limité. En effet, plusieurs études montrent qu'environ **70 % des déchets jetés en mer se retrouvent sur le fond marin, 15 % sont rejetés sur les plages et 15 % flottent tout simplement dans l'eau.**

LES DÉBRIS ET LE PLASTIQUE NUISENT À LA VIE MARINE. POURQUOI?

Sous les vagues, les débris de plastique étouffent et étranglent les poissons, les tortues, les dauphins et les baleines. Les animaux mangent les articles de plastique, ce qui perturbe leur système digestif et finit par les tuer. À la longue, les articles de plastique se décomposent en particules de plus en plus petites et ont plus tendance à être absorbées dans la chaîne alimentaire. Les morceaux de plastique accumulés dans l'estomac des animaux marins peuvent provoquer une force de flottaison et empêcher ces derniers de nager, de plonger et de se déplacer correctement pour trouver à manger et fuir les prédateurs. Le plastique peut également contenir des produits chimiques persistents et dangereux, dont la concentration augmente chaque fois qu'un prédateur mange une proie. Ainsi, le plastique vient corrompre la chaîne alimentaire, étant consommé au lieu des vrais aliments et menaçant la santé de tous les organismes vivants qui dépendent des océans pour se nourrir et assurer leur bien-être, notamment les humains.

D'autres types de débris présents dans l'océan sont toxiques également. Les déchets ordinaires, particulièrement lorsqu'ils sont brûlés, peuvent libérer des produits chimiques dangereux que l'on nomme polluants organiques persistants (POP). Ceux-ci sont extrêmement toxiques, même à faible concentration, et sont stockés dans les tissus adipeux des animaux marins. En dérégulant le système hormonal, les POP peuvent causer le cancer et des déficiences congénitales chez les humains.



Eau de cale contaminée